



VILLE DE BRETIGNY-SUR-ORGE

2^{es} RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES SALLES MAISON NEUVE AVENUE DE LA COMMUNE DE PARIS BRETIGNY-SUR-ORGE

Thème 2017 : « H2O – L'EAU DANS TOUS SES ÉTATS »

DU 4 AU 12 NOVEMBRE 2017

Règlement général

ARTICLE 1 :

Les Rencontres Photographiques (amateurs) auront lieu à la salle Maison Neuve, avenue de la commune de Paris, du 4 novembre au 12 novembre 2017.

Ouverture au public et exposition des photographies :

Le samedi 4 novembre à 11h00 à 18h00

- Vernissage 12h00

Le dimanche 5 novembre de 14h00 à 18h00

Le mardi 7 novembre de 16h00 à 20h00

Le mercredi 8 novembre de 16h00 à 20h00

Le vendredi 10 novembre de 16h00 à 20h00

Le samedi 11 novembre de 10h00 à 18h00

Le dimanche 12 novembre de 10h00 à 18h00

- Fin des votes à 14h00
- Remise des prix à 16h00
- **Décrochage à partir de 18h00.**

Pour le succès de ces Rencontres, votre présence est souhaitable un planning de présence, vous sera proposé lors de l'installation.

Ces Rencontres se veulent conviviales ; échanger avec les autres photographes, expliquer son travail et partager sa passion avec le public sont autant de moments essentiels à la réussite de cette manifestation.

Un programme des activités (ateliers en lien avec la photographie) ainsi qu'un repas partagé des exposants vous seront communiqués ultérieurement.

ARTICLE 2 :

La municipalité se réserve le droit de fixer et de limiter le nombre d'exposants en tenant compte de la capacité d'accueil et d'agencement des locaux et du matériel disponible.

Si le nombre d'inscription maximum est atteint, une sélection sera faite par les organisateurs. Une confirmation de votre inscription vous sera adressée par mail le 6 octobre 2017.

15 jours avant le vernissage, vous recevrez des invitations à diffuser auprès de vos contacts.

ARTICLE 3 :

La responsabilité de l'accrochage est confiée aux exposants.

L'installation pourra être réalisée le vendredi 3 novembre entre 16h00 et 20h00 ou le samedi 4 novembre de 9h00 à 10h30 (Attention, fin des vacances scolaires).

ARTICLE 4 :

POUR LES ADULTES :

Chaque photographe admis à participer bénéficiera de deux grilles maximum.

- 1 GRILLE SUR LE THÈME : de 1 à 3 (maximum) photos.
- 1 GRILLE LIBRE (pour valoriser vos créations).

Il vous sera possible d'exposer uniquement sur le thème imposé ou uniquement sur le thème libre, dans ce cas, vous ne disposerez que d'1 grille.

POUR LES JUNIORS (de 10 ans à 17 ans) :

- 1 GRILLE : avec au moins 1 photos sur le thème (autres photos libres).

=====

La municipalité se réserve le droit de refuser des photos, si elle estime que celles-ci ne correspondent pas au thème ou déjà exposées l'année précédente et ceci sur les 2 grilles.

Format minimum : 20x30

Format maximum : 60x80 (encadrement inclus)

Encadrement libre.

Les photos exposées devront être munies d'un système d'accroche fiable.

ARTICLE 5 :

En signant ce règlement les exposants prennent connaissance du fait que la municipalité est uniquement détentrice des photographies et non dépositaire au sens du code civil.

Les exposants doivent assurer leurs photos et matériel personnel et dégagent la municipalité et le service organisateur de toute responsabilité en cas de vol, détérioration de toute nature, des photos exposées.

Les photographes doivent s'assurer de l'accord des personnes photographiées.

En participant à ces rencontres photographiques les exposants acceptent gracieusement l'utilisation de leurs photographies, pour des communiqués de presse (en ligne ou papier) en rapport avec ce salon (publicité dans le Parole, site de la ville...).

ARTICLE 6 :

Aucun droit d'inscription n'est demandé aux exposants. Aucun prix ne pourra être affiché sur les photos.

Les exposants pourront mettre à la disposition du public cartes de visites + liens vers leurs éventuels sites internet.

Ce règlement sera à signer lors de l'accrochage.

A Brétigny, le 3 novembre 2017

Nom /Prénom :

Signature